

Procès-verbal de la séance régulière des membres du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable, tenue le jeudi 18 septembre 2025, à 20 h 30 à la salle de rencontres de la Régie située au 1870, route Marie-Victorin à Varennes.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Martin Dampousse, président
- Monsieur Mario Lemay, premier vice-président
- Monsieur Stéphan Williams, deuxième vice-président
- Monsieur Marc-André Savaria, directeur
- Monsieur Gaétan Marcil, directeur
- Madame Sylvie Beaulieu, directrice
- Monsieur Claude Dalpé, directeur

Monsieur Jean Bergeron, directeur général et secrétaire-trésorier ainsi que Madame Marie-Josée Daigle, secrétaire-trésorière adjointe étaient aussi présents.

Résolution 25-5588 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU JEUDI 18 SEPTEMBRE 2025

Sur proposition de Madame Sylvie Beaulieu appuyée par Monsieur Stéphane Williams il est unanimement résolu d'approuver l'ordre du jour de la séance régulière des membres du conseil d'administration du jeudi 18 septembre 2025 tenue à 20h 30 à la salle de rencontres de la Régie située au 1870, route Marie-Victorin à Varennes.

L'ordre du jour est le suivant :

Résolution 25-5589 Approbation du procès-verbal de la séance du 9 juillet 2025

Résolution 25-5590 Équité salariale poste adjointe administrative 2016 à 2021

Résolution 25-5591 Approbation des dépenses 10 juillet au 18 septembre 2025

Prochaine séance

Résolution 25-5592 Levée de l'assemblée

Entrée en vigueur : 18-09-2025

Résolution 25-5589 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 JUILLET 2025

Sur proposition de Monsieur Gaétan Marcil appuyé par Monsieur Claude Dalpé il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de la séance des membres du conseil d'administration de la RIEP tenue le 9 juillet 2025.

Entrée en vigueur : 18-09-2025

- L'adjointe administrative quitte la salle pour les besoins de discussion du point suivant -

Résolution 25-5590 ÉQUITÉ SALARIALE POSTE ADJOINTE ADMINISTRATIVE 2016-2021

CONSIDÉRANT QUE la RIEP a l'obligation de procéder, à tous les cinq ans, à l'évaluation du maintien de l'équité salariale auprès de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour les catégories d'emplois à prédominance féminine, soit le poste d'adjointe administrative, que la période visée se situe du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2021 et qu'elle doit verser rétroactivement cet écart le cas échéant;

CONSIDÉRANT QUE l'UMQ à la demande de la RIEP en a réalisé l'évaluation et a constaté qu'il y a eu écart salarial de 10 302,31 \$ incluant les intérêts pendant ladite période;

EN CONSÉQUENCE

Sur proposition de Monsieur Marc-André Savaria appuyé par Monsieur Mario Lemay, il est unanimement résolu de verser la rétroaction de l'écart salarial à l'adjointe administrative, selon l'obligation de la CNESST.

Entrée en vigueur : 18-09-2025

- Retour de l'adjointe administrative dans la salle de rencontre -

Résolution 25-5591 APPROBATION DES DÉPENSES DU 10 JUILLET AU 18 SEPTEMBRE 2025

Sur proposition de Monsieur Stéphan Williams appuyé par Monsieur Claude Dalpé, il est unanimement résolu d'approuver les dépenses au fonds d'administration du 10 juillet au 18

septembre 2025.

Entrée en vigueur : 18-09-2025

PROCHAINE SÉANCE

Tel que fixé statutairement par la résolution 84-651, la prochaine séance régulière des membres du conseil d'administration se tiendra le jeudi 20 novembre 2025 à 20h30 à la salle de rencontres de la RIEP située au 1870, route Marie-Victorin à Varennes;

Entrée en vigueur : 18-09-2025

Résolution 25-5592 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition de Madame Sylvie Beaulieu appuyée par Monsieur Gaétan Marcil, il est unanimement résolu de lever l'assemblée

Entrée en vigueur : 18-09-2025

.....
Président

.....
Secrétaire-trésorier